

eCH-0127 – Glossaire Référencement d'objets

Titre	Glossaire référencement d'objets
Code	eCH-0127
Type	Norme
Stade	Définie
Version	2.0
Statut	Approuvé
Approuvé le	2017-06-07
Date de publication	2017-06-30
Remplace la version	1.0
Conditions	Aucune
Annexes	Aucune
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Auteurs	Groupe spécialisé référencement d'objets Christian Dettwiler, canton Thurgovie (christian.dettwiler@tg.ch) Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH (martin.stingelin@stingelin-informatik.com)
Editeur / distributeur	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

Le glossaire décrit les expressions utilisées dans le référencement d'objets, qui font partie des *annonces standardisées*. Il s'agit d'une annexe aux normes eCH de référencement d'objets.

Sommaire

1	Introduction	3
1.1	Statut	3
1.2	Champ d'application.....	3
2	Vue d'ensemble des normes dans le référencement d'objets.....	4
2.1	Types de normes / documents	5
2.1.1	Normes concernant les données	5
2.1.2	Normes d'interface.....	5
2.1.3	Documents auxiliaires.....	5
2.2	Couches architecturales	5
2.2.1	Contenus techniques	5
2.2.2	Dispatching technique	6
2.2.3	Couche de transport	6
2.3	Couches de processus	7
2.3.1	Transport physique.....	7
2.3.2	Message Handling.....	7
2.3.3	Dispatching technique	8
2.3.4	Traitement technique	8
3	Glossaire	9
4	Abréviations.....	17
5	Liste des caractéristiques dans le référencement d'objets	18
6	Exclusion de responsabilité - droits de tiers	28
7	Droits d'auteur	28
	Annexe A – Références & bibliographie	29
	Annexe B – Collaboration & vérification	29
	Annexe C Modifications par rapport à la version 1.0.....	30
	Annexe E – Vue d'ensemble des normes	31

Indication

La forme épïcène sera évitée lorsque cela est possible. Le nom commun sera utilisé si besoin afin de simplifier la forme, ce qui implicitement couvre l'autre genre.

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: le document a été approuvé par le Comité des experts et a force normative pour le domaine d'application défini dans la sphère de validité stipulée.

1.2 Champ d'application

Le référencement des objets se compose des procédures avec l'administration publique (dont les événements et les annonces) des cinq domaines suivants:

- Construction: cycle de vie des ouvrages
- Mensuration officielle (MO): emplacement et géométrie des objets
- Assurance: évaluation des bâtiments pour l'estimation des risques et prévention des dommages
- Estimation des immeubles et bâtiments et évaluations fiscales
- Registre foncier (RF): propriétaire, droits et charges

2 Vue d'ensemble des normes dans le référencement d'objets

Le groupe spécialisé Référencement d'objets est responsable de diverses normes dans différents domaines liés au référencement d'objets. Ces normes traitent notamment de différents thèmes (ex. définitions de données vs. annonces d'interface) ou décrivent le même état de faits du point de vue spécifique d'un domaine spécialisé (ex. annonces domaine spécialisé Assurances vs. domaine spécialisé Impôts). Le graphique suivant présente les états de faits les plus importants (une version de plus grandes dimensions du graphique se trouve en annexe).

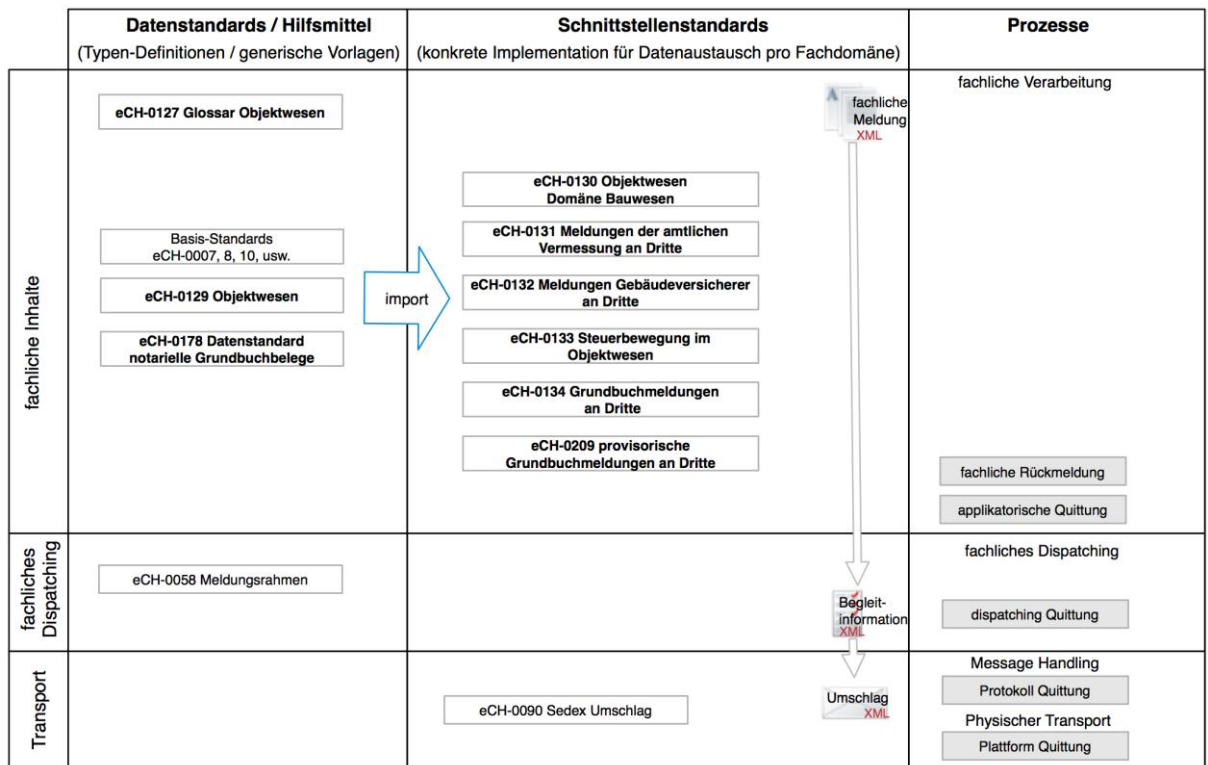


Figure 1 Vue d'ensemble des normes

Ce glossaire comprend la description de la terminologie technique des normes suivantes:

- eCH-0127 Glossaire Référencement d'objets (document auxiliaire)
- eCH-0129 Référencement d'objets (norme concernant les données)
- eCH-0130 Référencement d'objets - Domaine Construction (norme d'interface)
- eCH-0131 Annonces de la mensuration officielle à des tiers (norme d'interface)
- eCH-0132 Référencement d'objets – Annonces assureurs immobiliers à des tiers (norme d'interface)
- eCH-0133 Référencement d'objets – Estimation fiscale dans le référencement d'objets (norme d'interface)
- eCH-0134 Annonces du registre foncier à des tiers (norme d'interface)

- eCH-0178 Norme concernant les données Pièces justificatives notariées (norme concernant les données)
- eCH-0209 Annonces provisoires du registre foncier à des tiers (norme d'interface)

Il existe par ailleurs des normes eCH techniquement pertinentes pour le référencement d'objets, qui ne relèvent pas de la compétence du groupe spécialisé Référencement d'objets, et dont la terminologie n'est pas traitée dans le présent document:

- eCH-0153 eGRSIDM

Outre les normes purement eCH, les normes suivantes présentent une pertinence technique pour le référencement d'objets:

- IPD-RF

Hormis la répartition en domaines spécifiques, les documents du référencement d'objets sont divisés en trois catégories.

- Normes concernant les données (normatif)
- Normes d'interface (normatif)
- Documents auxiliaires (non normatif)

2.1 Types de normes / documents

2.1.1 Normes concernant les données

Ce type de normes décrit le modèle de données, les entités et les caractéristiques des objets pertinents pour le référencement d'objets et sert quasiment de modules de base pour l'élaboration de normes d'interface.

2.1.2 Normes d'interface

Ce type de normes décrit les événements concrets et les annonces correspondantes qui sont pertinentes pour l'échange concret de données dans un domaine spécialisé.

2.1.3 Documents auxiliaires

Les documents auxiliaires n'ont pas de caractère normatif et doivent être considérés comme une aide complémentaire aux normes existantes.

Le document suivant constitue un bon exemple pour le domaine du référencement d'objets.
AUXI_d_DEF_2015-06-05_eCH-0134_V1.0_Hilfsmittel_Fallbeispiele.pdf

2.2 Couches architecturales

2.2.1 Contenus techniques

La couche des contenus techniques traite du «courrier», c'est à dire de l'annonce effective. Elle définit tant les contenus que la structure de l'annonce.

[IMPÉRATIF] Les contenus techniques se rapportent toujours à un domaine spécialisé.

2.2.2 Dispatching technique

Le dispatching technique traite de l'interaction technique lors de l'échange de données, composé d'aspects techniques généraux et propres aux domaines.

Les normes de cette couche se rapprochent plus d'une «notice explicative» jointe à un courrier dans l'enveloppe. Les buts de cette «notice explicative» sont

- Transmission des instructions pour le traitement technique à l'attention du destinataire
- Identification technique de l'expéditeur et du destinataire
- Echange de références techniques
- Renseignements concernant le contenu de la livraison
- Retour sur les accusés de réception techniques / annonces d'erreur
- Instructions sur la gestion des problèmes

L'«enveloppe de courrier», à proprement parler, ne parvenant pas de la couche de transport au destinataire final technique du message dans bien des cas, la «notice explicative» contient des informations redondantes concernant l'enveloppe.

Cette «notice explicative» est réalisée par **eCH-0058 Cadre d'annonce** sous une forme générique, applicable à la plupart des domaines spécialisés.

2.2.3 Couche de transport

La couche de transport traite des aspects «techniques» du transport généralement applicables.

Les annonces peuvent être transportées de différentes manières (cryptées, non cryptées) et en ayant recours à plusieurs supports (échange de supports de données, transport par sedex, services Web). Le présent document n'aborde délibérément pas ces aspects.

Ces différentes possibilités de transport reposent toutefois sur un principe commun. Les données transportées sont regroupées dans une enveloppe (comme pour l'«enveloppe» d'un courrier). Cette enveloppe a pour but

- l'adressage correct du destinataire,
- l'identification de l'expéditeur,
- l'indication des instructions de transport.

Concernant le transport via sedex, la documentation sedex règle les modalités (voir www.bfs.admin.ch, rubrique Harmonisation des registres, sedex)

La mise en œuvre concrète de l'enveloppe pour le transport via sedex est décrite dans la norme **eCH-0090 Enveloppe sedex**.

2.3 Couches de processus

Du point de vue du déroulement du processus, l'on distingue quatre domaines avec différents aspects en termes de temps et de contenu. A chacune de ces couches correspond une forme distincte d'accusé de réception.

2.3.1 Transport physique

L'annonce est transmise par le service de transport et remise au destinataire au lieu défini.

Concernant sedex:

L'annonce est transmise par sedex et déposée dans le Sedex Adapter dans la boîte de réception des annonces. L'accusé de réception sedex généré automatiquement confirme à l'expéditeur si l'annonce a bien été remise ou non. Cette étape est commune à tous les participants et est prescrite par sedex.

Principaux acteurs:

- Sedex ou autre opérateur de transport

Aspect temporel:

- L'accusé de réception a lieu immédiatement après la réception physique de l'annonce

Principales tâches:

- Transport physique de l'annonce
- Accusé de réception de la remise physique (cet accusé de réception a toujours lieu).

2.3.2 Message Handling

La deuxième étape consiste à vérifier l'intégrité de l'annonce. L'on contrôle alors si la structure du fichier de données utiles est correcte et si les contenus sont lisibles. Cette vérification fait toujours l'objet d'un accusé de réception de protocole (positif/ négatif).

Concernant sedex:

... l'accusé de réception de protocole est envoyé sous forme d'annonce sedex et fait à son tour l'objet d'un accusé de réception par le destinataire au moyen d'un accusé de réception sedex. Cette étape est prescrite aux participants.

Principaux acteurs:

- Message Handler (en règle générale, le programme qui reçoit l'annonce)

Aspect temporel:

- L'accusé de réception a lieu immédiatement après la vérification syntaxique et sémantique de l'annonce

Principales tâches:

- Vérification syntaxique et sémantique de l'annonce.
- Accusé de réception de protocole. Cet accusé de réception a toujours lieu.

2.3.3 Dispatching technique

L'étape suivante consiste à trier/préparer le traitement des annonces sur la base de leur type et du sujet concerné. Elles sont par exemple déposées dans un dossier ou transmises à une application spécialisée particulière pour ensuite être traitées. Cette étape se produit de manière personnalisée chez les destinataires du fait des différences de paysages de système et de besoins. Il faut définir dans le contexte concret des domaines spécialisés concernés si et dans quelle ampleur a lieu un accusé de réception.

Principaux acteurs:

- Application spécialisée

Aspect temporel:

- Le jour même jusqu'à quelques jours

Principales tâches:

- Transmission du message au destinataire final technique (ex. application spécialisée ou dossier).
- Le cas échéant, accusé de réception de l'envoi technique

2.3.4 Traitement technique

L'annonce est acheminée jusqu'au traitement technique (personne ou machine). Une annonce d'erreur est générée uniquement en cas d'erreur.

Principaux acteurs:

- Personne en charge du dossier

Aspect temporel:

- Le traitement technique peut prendre plusieurs mois en fonction de l'état de faits et du domaine spécialisé. À cet égard, il est possible, dans le cadre du traitement technique, d'avoir des situations, qui conditionnent une annonce d'erreur ou un accusé de réception négatif à l'expéditeur d'origine.

Principales tâches:

- Traitement technique de l'annonce
- Le cas échéant, accusé de réception technique

Pour de plus amples renseignements concernant le transport physique et le message handling, voir les directives édictées par l'opérateur de transport correspondant.

Pour de plus amples renseignements concernant le dispatching technique, voir eCH-0058.

3 Glossaire

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Abbruchwert	Valeur de démolition	Assurances	Valeur de vente de parties de bâtiment endommagées, dans la mesure où celle-ci est supérieure aux coûts de leur démolition. Dépend des dispositions légales cantonales
Abtretung	Cession	Registre foncier	Transfert d'une créance existante ou à venir vers un nouveau créancier. Pour être valable, la cession doit être formulée par écrit. Ce terme est également employé pour la cession d'immeubles ou de droits découlant de servitudes personnelles irrégulières intransférables. La forme requise pour les immeubles est celle d'un acte authentique.
Amtliche Vermessung (AV)	Mensuration officielle (MO)		Mensuration, qui contient les données de base officielles, qui sont collectées et gérées de la même manière dans toute la Suisse, ainsi que les options, selon les besoins propres aux cantons et/ou aux communes.
Aneignung	Occupation	Registre foncier	Prise de possession de choses sans maître en vue de l'acquisition de propriété.
Anmerkung	Mention	Registre foncier	Indication des rapports juridiques, rapports de représentation ou blocages du registre foncier de droit privé et public dans le grand livre.

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Bauabnahme	Réception des travaux	Construction	Contrôle ou vérification d'un projet de construction achevé (comparaison avec le projet de construction approuvé) par le service compétent (ex. autorité de la construction).
Baubeginn	Début des travaux		Commence avec la pose des fondations
Baubewilligung	Autorisation/permis de construire	Construction	Décision de constatation de l'autorité compétente, selon laquelle un projet de construction satisfait aux dispositions du droit de la construction et de l'aménagement du territoire et aux dispositions faisant foi dans une procédure d'autorisation de construire en vertu de la législation.
Bauende	Fin des travaux	Construction	Fin de l'activité de construction. Est en règle générale définie comme la date à laquelle le bâtiment est prêt à être occupé.
Baujahr	Année de construction		Année durant laquelle l'activité de construction du bâtiment prend fin. Les règles cantonales doivent être respectées.
Baulandumlegung	Remaniement de terrains à bâtir	MO	Nouvelle répartition des immeubles dans la zone de construction dans le but de permettre ou d'améliorer l'utilisation du sol à des fins de construction.
Baurechtsentscheid	Décision sur le droit de construction	Construction	Constatation administrative qu'un projet de construction remplit toutes les exigences imposées par le droit public.
Berichtigung	Rectification	Registre foncier	Correction d'une entrée incorrecte.
Bruttogeschossfläche	Superficie brute par étage	Construction	Total de tous les étages aériens et souterrains servant ou pouvant être utilisés à des fins résidentielles ou commerciales, y compris les sections de mur et de paroi.

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Dereliktion	Déréliction	Registre foncier	Acte juridique unilatéral (déclaration de volonté) par lequel le propriétaire abandonne sa propriété de l'immeuble, sans la céder à autrui. La déréliction ne prend effet que lorsqu'elle a été formulée par écrit et que le propriétaire a été radié du registre foncier.
Dienstbarkeit	Servitude	Registre foncier	(CC 730-781) Sont caractérisées comme des droits de jouissance et d'usage. Elles octroient au bénéficiaire un droit de jouissance ou d'usage de l'immeuble grevé. Le propriétaire de l'immeuble grevé voit ainsi l'exercice de son droit de propriété restreint, il n'en dispose plus seul de l'usage ou de la jouissance. Exemples: immeuble grevé en faveur d'un autre immeuble (servitude foncière; ex. droit de passage, droit d'exploitation) ou d'une personne particulière (servitude personnelle; ex. droit d'habitation, droit de construction, droit de source). Une servitude peut également être l'obligation faite au propriétaire, de s'abstenir d'un certain type de jouissance.
Eigentümer	Propriétaire d'un immeuble	Registre foncier	Personne, qui peut disposer d'une chose à sa discrétion dans les limites de la loi.
Erneuerung	Renouvellement	MO	Elaboration des composants de la mensuration officielle conforme aux nouvelles dispositions par transformation et complément d'une mensuration officielle reconnue de manière définitive.
Erstvermessung	Première mensuration	MO	Relevé des composants de la mensuration officielle dans les domaines sans mensuration officielle reconnue de manière définitive.

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Ertragswert	Valeur de rendement	Estimation	Valeur d'un placement de capitaux, qui peut être calculée à partir de la capitalisation des produits à venir en utilisant un taux d'intérêt de capitalisation particulier. La valeur de rendement correspond au rendement locatif net annuel capitalisé des actifs utilisables. Valeur de rendement = rendement locatif net x 100 : taux de capitalisation
Gebäudeteilfläche	Surface partielle de bâtiment	MO	Surface à l'intérieur de la ligne de façade prévue par immeuble.
Grenzänderung	Modification de limites	MO Registre foncier	Est un terme générique pour tout type de mutations impliquant un changement des limites existantes, la mise en place de nouvelles limites ou la suppression de limites existantes.
Grenzregulierung	Rectification de limites	Registre foncier MO	Terme générique pour les remembrements de construction, de terrain et de forêt. Le terme est également employé concernant les modifications de limites administratives (limites de commune, district, canton et pays).
Grundlast	Charge foncière	Registre foncier	Obligation qui assujettit envers un tiers le propriétaire d'un immeuble, à certaines prestations pour lesquelles il n'est tenu que sur son immeuble.
Grundpfandrecht	Gage immobilier	Registre foncier	Gage qui est constitué en garantie d'une créance sur un immeuble et qui prend la forme d'une hypothèque, d'une cédule hypothécaire ou d'une lettre de rente (ancien droit; ne peut plus être à nouveau constitué depuis le 1.1.2012).

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Grundstück	Immeuble	MO Registre foncier	Un bien-fonds ou un droit distinct et permanent inscrit dans le registre foncier, une mine ou une part de copropriété d'un immeuble.
Grundstückvereinigung	Réunion d'immeubles	MO Registre foncier	Regroupement d'immeubles ou regroupement de parties séparées d'un même immeuble.
Güterzusammenlegung	Remaniement parcellaire	MO Registre foncier	Réorganisation de propriété foncière, qui remédie aux failles de la structure actuelle, aménage des chemins de desserte appropriés et, en règle générale, crée des parcelles de plus grandes dimensions et bien formées.
Handänderung	Transfert de propriété	Registre foncier	Chaque forme de changement de propriétaire, à savoir l'achat, l'échange, la donation, le partage successoral et aussi l'acquisition extra-tabulaire comme la succession, l'expropriation, l'assignation judiciaire.
Heimfall	Retour	Registre foncier	À l'expiration du droit de construction, les constructions font retour au propriétaire du fonds et deviennent partie intégrante de ce fonds.
Kapitalisierungssatz	Taux de capitalisation	Estimation	Correspond au pourcentage, par lequel est calculée la valeur du rendement locatif net. Il se compose du taux d'intérêt du capital et des suppléments en pourcentage des frais d'exploitation.
Kaufrecht	Droit d'emption	Registre foncier	Droit d'une personne (emteur), moyennant le paiement du prix d'achat, de demander le transfert de propriété d'une chose.
Landumlegung	Remaniement parcellaire	MO	Terme générique pour la réunion parcellaire, le remaniement parcellaire sylvicole, le remembrement de terrains à bâtir.

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Miteigentum	Copropriété	Registre foncier	Propriété commune d'une chose, qui appartient à plusieurs personnes, chacune pour sa quote-part, et qui n'est pas matériellement divisée.
Nachführungsgeometer	Géomètre-conservateur		Compétent pour la mise à jour continue, sur une zone géographique particulière (ex. commune).
Nettomiettertrag	Rendement locatif net	Estimation	Le rendement locatif net désigne, en règle générale, le rendement locatif brut moyen des trois dernières années, déduction faite des frais accessoires. Le rendement locatif net se compose des produits de l'utilisation propre et par des tiers de bâtiments, de terrains bâtis et des alentours nécessaires à l'exploitation. Si le rendement locatif net ne correspond pas à la valeur du marché, l'on a recours à la rentabilité.
Neuwert	Valeur à neuf	Assurances	Correspond aux coûts nécessaires à la réalisation d'un bâtiment de même nature, mêmes dimensions et même extension sur le même site.
Nutzniesser	Usufruitier	Registre foncier	Personne ayant la pleine jouissance d'une chose ou d'un droit.
Parzellierung	Parcellaire	MO Registre foncier	Division d'un immeuble existant en plusieurs immeubles ou transfert d'un excédent de surface d'un immeuble vers un autre
Realwert	Valeur intrinsèque	Estimation	La valeur intrinsèque se compose de la valeur actuelle (valeur de l'état) de toutes les constructions sur l'immeuble, les travaux préparatoires, les travaux d'aménagement et les frais accessoires de construction nécessaires à la réalisation, moins la valeur du terrain.

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Rückkaufsrecht	Droit de r�m�r�	Registre foncier	Droit du vendeur de racheter un immeuble aux conditions stipul�es au pr�alable. Concernant le droit de r�m�r�, il n'est pas imp�ratif de fixer au pr�alable les conditions. Si ce n'est pas le cas, l'ayant-droit peut acqu�rir � des conditions identiques � celles auxquelles il avait vendu
selbst�ndig dauerndes Recht	Droit distinct et permanent	MO Registre foncier	Les droits distincts (c.�.d. transf�rables) et permanents (c.�.d. bas�s sur au moins 30 ans ou �galement une dur�e d�termin�e) portant sur des immeubles peuvent �tre inscrits comme immeubles au registre foncier. Il peut s'agir de droits de construction, de droits de source et de droits d'eau.
Steuerwert	Valeur fiscale	Estimation	La valeur de rendement et la valeur v�nale font foi pour fixer la valeur fiscale. La pond�ration des deux valeurs est �tablie selon la loi sur l'imposition.
Stockwerkeigentum	Propri�t� par �tages	Registre foncier	Copropri�t� d'un immeuble, qui conf�re au copropri�taire le droit particulier d'utiliser de mani�re exclusive certaines parties d'un b�timent et de les agrandir � l'int�rieur.
Verkehrswert	Valeur v�nale	Estimation	Est orient�e sur les prix de vente obtenus pour des immeubles identiques ou semblables dans des circonstances normales.
Waldzusammenlegung	Remaniement parcellaire forestier	MO Registre foncier	Nouvelle r�partition des immeubles dans les zones foresti�res dans le but de permettre ou d'am�liorer l'utilisation de la for�t.
Wohnrecht	Droit d'habitation	Registre foncier	Autorisation intransf�rable et incessible d'habiter dans un b�timent ou dans une partie de ce dernier.

Terme D	Terme F	Propre au domaine spécialisé	Définition
Zeitwert	Valeur actuelle	Assurances	Correspond à la valeur à neuf, moins la dépréciation technique due à l'âge, survenue du fait de l'âge, de l'usure, des intempéries, des dégâts de construction, des vices de construction ou des autres motifs.
Zugehör	Accessoires	Registre foncier assurances	Biens mobiliers, qui sont déterminés selon l'interprétation locale courante ou selon la volonté claire permanente du propriétaire de la chose principale pour leur exploitation, utilisation ou conservation et sont mis en relation avec la chose principale par connexion, adaptation ou d'une autre manière, par laquelle ils doivent la servir.
Zweckänderung	Changement de but	Assurances	Quand un bâtiment est utilisé à une fin autre que celle initialement définie.

4 Abréviations

Terme	Terme F	Description
MO	MO	Mensuration officielle
AVGBS	IMORF	Interface entre la mensuration officielle et le registre foncier, stipulée par l'Ordonnance technique sur le registre foncier RS 211.432.11
BFS	OFS	Office fédéral de la statistique
BV	ATP	Administration des travaux publics
DM-MO	MD-MO	Modèle de données de la mensuration officielle, stipulé dans 211.432.21
E-GRID	E-GRID	Identification fédérale des immeubles
EDID	EDID	Identificateur fédéral des entrées
EGBA	OFRF	Office fédéral du registre foncier et du droit foncier
EGID	EGID	Identificateur fédéral des bâtiments
eGRIS	eGRIS	Système électronique d'information sur les immeubles
eGRISDM	eGRISDM	Modèle de données eGRIS – Modèle de données pour le registre foncier
EWID	EWID	Identificateur fédéral des appartements
RF		Registre foncier
GBA	RegF	Office fédéral du registre foncier
GBDBS	IPDRF	Interface de prélèvement des données du registre foncier
Gde.StA	OCI	Office communal des impôts
GV	AI	Assurance immobilière
GWR	RegBL	Registre fédéral des bâtiments et des appartements
kGV	ECAB	Etablissement d'assurance cantonale des bâtiments
NFG	GC	Géomètre-conservateur
SDR	DDP	Droits distincts et permanents
StWE	PPE	Propriété par étage
SV	ADC	Administration des contributions / office des contributions
TVAV	OTEMO	Ordonnance technique sur la mensuration officielle (SR 211.432.21)
XML	XML	Extensible Markup Language

5 Liste des caractéristiques dans le référencement d'objets

Pour des descriptions, se reporter à la eCH-0129 Norme concernant les données Référencement d'objets

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
Abbruchdatum	Date de démolition		Bâtiment	dateOfDemolition
Administrative Wohnungsnummer	Numéro administratif d'appartement		Logement	administrativeDwellingNo
Amt	Office		Immeuble	authority
Amtliche Baudossiernummer	Numéro officiel de dossier de construction		Projet de construction	officialConstructionProjectFileNo
Amtliche Baudossiernummer Zusatz	Numéro officiel de dossier de construction complément		Projet de construction	extensionOfOfficialConstructionProjectFileNo
Amtliche Gebäudenummer	Numéro officiel de bâtiment		Bâtiment	officialBuildingNo
Amtliche Strassennummer	Numéro officiel de rue		Localisation	federalStreetID
Amtlicher Gemeindename	Nom officiel de la commune		Commune	municipalityName
Andere Art	Autre type		Remarque MO	remarkOtherType
Antrittsdatum	Date d'accession		Propriété fiscale	accessionDate
Anzahl Geschosse	Nombre d'étages		Bâtiment	numberOfFloors
Anzahl neue Gebäude mit Wohnnutzung fertig	Nombre de bâtiments neufs avec usage d'habitation		Projet de construction	newBuildingsForResidentialPurposeCompleted

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
	terminé		tion	
Anzahl neue Gebäude mit Wohnnutzung total	Nombre de bâtiments neufs avec usage d'habitation total		Projet de construction	newBuildingsForResidentialPurposeTotal
Anzahl neue Gebäude ohne Wohnnutzung fertig	Nombre de bâtiments neufs sans usage d'habitation terminé		Projet de construction	newBuildingsWithoutResidentialPurposeCompleted
Anzahl neue Gebäude ohne Wohnnutzung total	Nombre de bâtiments neufs sans usage d'habitation total		Projet de construction	Anzahl neue Gebäude ohne Wohnnutzung total
Anzahl neue Wohnungen fertig	Nombre de logements neufs terminé		Projet de construction	newDwellingsCompleted
Anzahl neue Wohnungen total	Nombre de logements neufs total		Projet de construction	newDwellingsTotal
Anzahl separate Wohnräume	Nombre de pièces d'habitation séparées		Bâtiment	numberOfSeparateHabitableRooms
Anzahl Zimmer	Nombre de pièces		Logement	noOfHabitableRooms
Art	Type		Remarque MO	remarkType
Art der Arbeiten	Type de travaux		Projet de construction	constructionWorkDone
Art der Bauwerke	Type d'ouvrages		Projet de construction	typeOfConstructionProject
Ausländische PLZ	NPA étranger		Localité	foreignZipCode

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
Basisjahr	Année de base		Valeur	baseYear
Baudatum	Date de construction		Bâtiment	dateOfConstruction
Bauort	Lieu de construction		Projet de construction	constructionLocalisation
Bauzone	Zone de construction		Projet de construction	withinBuildingAreaPerimeter
Bemerkung	Remarque		Mutation MO	mutationRemark
Bemerkung	Observation		Remarque MO	remarkText
Beschrieb	Descriptif		Mutation MO	surveyorRemark
Bewilligungsgrund	Motif d'autorisation		Projet de construction	typeOfPermit
Bezeichnung	Désignation		Surface	areaDescription
Bezeichnungscode	Code de désignation		Surface	areaDescriptionCode
Beziehungstyp	Type de relation		Propriété fiscale	fiscalRelationship
BFS Gemeindenummer	Numéro OFS de commune		Commune	municipalityId
Datum	Date		Immeuble	date
Datum Abbruch	Date de démolition		Logement	dateOfDemolition
Datum Ablehnung	Date de refus		Projet de construction	projectDeclinationDate
Datum Annullation	Date d'annulation		Projet de construction	projectCancellationDate

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
Datum Bau	Date de construction		Logement	dateOfConstruction
Datum Baubeginn	Date de début des travaux		Projet de construction	projectStartDate
Datum Baubewilligung	Date de permis de construire		Projet de construction	buildingPermitIssueDate
Datum Baueingabe	Date de dépôt permis de construire		Projet de construction	projectAnnouncementDate
Datum Bauende	Date de fin des travaux		Projet de construction	projectCompletionDate
Datum Sistierung	Date de suspension		Projet de construction	projectSuspensionDate
EDID	EDID		Entrée de bâtiment	federalEntranceID
EGID	EGID		Bâtiment	federalBuildingID
EGRID	EGRID		Immeuble	EGRID
Eigentumsart	Type de propriété		Propriété fiscale	kindOfOwnership
Eingangsnummer Gebäude	Numéro d'entrée du bâtiment		Entrée de bâtiment	buildingEntranceNo
ELOKID	ELOKID		Localisation	ELOKID
Ende TechnBereit	Fin TechnPrêt		Mutation MO	completionDate
Energieträger der Heizung	Distributeur d'énergie pour le chauffage		Bâtiment	energySourceForHeatingSystem

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
Energieträger für Warmwasser	Distributeur d'énergie pour l'eau chaude		Bâtiment	energySourceForHotWaterSystem
EPROID	EPROID		Projet de construction	federalConstructionProjectID
Erhebungsstellennummer	Numéro d'organe de perception		Projet de construction	constructionSurveyDeptNo
Erstellungsjahr	Année de construction		Objet d'assurance	yearOfConstruction
EWID	EWID		Logement	federalDwellingID
Flächenkorrektur	Correction de surface		Corrections des surfaces	areaCorrectionValue
Flächenmass	Mesure de surface		Immeuble Surface partielle DDP	squareMeasure
Flächenmass	Mesure de surface		Tableau des mutations	areaValue
Flächenmass	Mesure de surface		Surface partielle de bâtiment	partialAreaValue
Flächentyp	Type de surface		Surface	areaType
Flächenwert	Valeur de surface		Surface	areaValue
Gebäudeeingangstatus	Statut de l'entrée du bâtiment		Entrée de bâtiment	entranceStatus
Gebäudefläche	Surface du bâtiment		Bâtiment	surfaceAreaOfBuilding

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
Gebäudefläche EO oberirdisch	Surface du bâtiment EO aérien		Bâtiment	surfaceAreaOfBuildingSignaleObject
Gebäudefläche unterirdisch	Surface du bâtiment souterrain		Bâtiment	subSurfaceAreaOfBuilding
Gebäudekategorie	Catégorie de bâtiment		Bâtiment	buildingCategory
Gebäudeklasse	Classe de bâtiment		Bâtiment	buildingClass
Gebäudename	Nom du bâtiment		Bâtiment	nameOfBuilding
Gebäudestatus	Statut du bâtiment		Bâtiment	buildingStatus
Gebäudevolumen	Volume du bâtiment		Objet d'assurance	buildingVolume
Grundstück unvollständig	Immeuble incomplet		Immeuble	realestateIncomplete
Grundstücktyp	Type d'immeuble		Immeuble	realestateType
Gültig ab	Valide à partir de		Propriété fiscale Valeur	validFrom
Gültig bis	Valide jusqu'à		Propriété fiscale	validTill
Heizungsart	Type de chauffage		Bâtiment	heatingSystem
Historisierungsnummer	Numéro d'historisation		Commune	historyMunicipalityId
Identifikator des Rechts	Identificateur du droit		Droit	EREID
Indexwert	Valeur d'indice		Valeur	indexValue
Ist offizielle Bezeichnung	Est la désignation officielle		Localisation	isOfficialDescription
Ist Projektmutation	Est une mutation de projet		Mutation MO	isProjectMutation

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
cantonskürzel	Abréviation du canton		Commune	cantonAbbreviation
Kocheinrichtung	Equipement de cuisine		Logement	kitchen
Kommunale Strassennummer	Numéro communal de rue		Localisation	communalStreetID
Koordinaten	Coordonnées			coordinates
Korrekturtyp	Type de correction		Corrections des surfaces	areaCorrectionType
Lage auf dem Stockwerk	Situation à l'étage		Logement	locationOfDwellingOnFloor
Lagebezeichnungstyp	Type de désignation d'emplacement		Désignation d'emplacement	placeNameType
Land	Pays		Localité	country
Lokaler Identifikator	Identificateur local			localId
Localisationsart	Type de localisation		Localisation	localisationKind
Localisationsname	Nom de localisation		Localisation	localisationName
Lokalität	Localité		Localité	locality
Los	Lot		Immeuble	lot
Mehrgeschossig	Plusieurs étages		Logement	multipleFloor
Mutationsnummer	Numéro de mutation		Immeuble	mutnumber
Name	Nom		Désignation d'emplacement	LocalGeographicalName
NBIdent	NBIdent		PlanRF	IdentDN

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
NBIdent	NBIdent		Mutation MO	IdentDN
NBIdent	NBIdent		Immeuble	IdentDN
NBIdent	NBIdent		Accès	IdentDN
NBIdent	NBIdent		Immeuble à disparaître	IdentDN
Nenner	Dénominateur		Propriété fiscale	denominator
Nummer	Numéro		Immeuble	number
Nummer	Numéro		Mutation MO	mutationNumber
Nummerierungsprinzip	Principe de numérotation		Localisation	numberingPrinciple
Nummerzusatz	Suffixe du numéro		Immeuble	numberSuffix
Nutzungsart	Affectation du logement		Logement	purposeOfDwelling
Nutzungsbeschreibung	Description de l'utilisation		Objet d'assurance	usageDescription
Nutzungscode	Code d'utilisation		Objet d'assurance	usageCode
Objektnummer	Numéro de l'objet		Remarque MO	objectID
Physische Wohnungsnummer	Numéro physique du logement		Logement	physicalDwellingNo
Plannummer	Numéro de plan		PlanRF	mapNumber
PLZ Ordnungsziffer	Chiffre de position NPA		Localité	swissZipCodeId
PLZ Zusatzziffer	Chiffre supplémentaire NPA		Localité	swissZipCodeAddOn
PLZ6	NPA6		Section de localisa-	zipcode6

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
			tion	
Projektkosten Total	Coûts du projet total		Projet de construction	totalCostsOfProject
Projektstatus	Statut du projet		Projet de construction	projectStatus
Renovationsdatum	Date de rénovation		Bâtiment	dateOfRenovation
Schatzgrund	Motif d'estimation		Valeur	estimationReason
Schweizer PLZ	NPA Suisse		Localité	swissZipCode
Stadt	Ville		Localité	town
Status	Statut		Rue	status
Status	Statut		Immeuble	status
Status	Statut		Bâtiment	status
Status	Statut		Entrée de bâtiment	status
Status	Statut		Logement	status
Status	Statut		Projet de construction	status
Stockwerk	Etage		Logement	floor
Subkreis	Sous-secteur		Immeuble	subDistrict
Typ der Auftraggeber	Type de maître d'ouvrage		Projet de construction	typeOfClient

Allemand	Français	Italien	Entité	Désignation dans le schéma XML
Typ der Bauwerke	Type d'ouvrages		Projet de construction	typeOfConstruction
Umschreibung Bauprojekt	Description du projet de construction		Projet de construction	constructionProjectDescription
Versicherungsbeginn	Début de l'assurance		Objet d'assurance	startDate
Versicherungsende	Fin de l'assurance		Objet d'assurance	endDate
Versicherungsnummer	Numéro d'assurance		Objet d'assurance	insuranceNumber
Voraussichtliche Baudauer	Durée prévisionnelle des travaux		Projet de construction	durationOfConstructionPhase
Warmwasserversorgung	Alimentation en eau chaude		Bâtiment	hotWaterSystem
Wert	Valeur		Valeur	value
WertID	ValeurID		Valeur	valueID
WertTyp	Type de valeur		Valeur	typeOfvalue
Wohnungsfläche	Surface du logement		Logement	surfaceAreaOfDwelling
Wohnungsstatus	Statut du logement		Logement	dwellingStatus
Zähler	Compteur		Propriété fiscale	tally
Zweckcode neu Nutzungscode	Code d'affectation nouveau code d'utilisation		Objet d'assurance	purposeCode

6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association eCH et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association eCH ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes eCH ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes eCH peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association eCH mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes eCH peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes eCH est exclue dans les limites des réglementations applicables.

7 Droits d'auteur

Tout auteur de normes eCH en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association eCH, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs eCH respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes eCH sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par eCH, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes eCH. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

Pas de remarque

Annexe B – Collaboration & vérification

Thomas von Ah, Statistik Lucerne

Marcel Alder, VRSG

Mario Bargetzi, Direction des travaux publics canton de Zurich

Walter Berli, Six Group

Andreas Brühwiler, canton de Thurgovie

Christian Bütler, Office fédéral de la justice OFJ

Mario Conca, Administration cantonale de Lucerne

Christiana Danuser, Assurance des bâtiments Grisons

Christian Dettwiler, chef de service / géomètre cantonal

Romain Douard, OFS

Claude Eisenhut, Office fédéral de la justice OFJ

Marcel Frei, Direction des travaux publics canton de Zurich

Heinz Fröhlich, GVZ ZH

Jakob Günthardt, GVZ ZH

Jürg Hotz, Office des géoinformations, canton de Thurgovie

Alberto Knöpfli, canton de Thurgovie

Ernst Kurer, Inspection du registre foncier St. Gall

Martin Mäusli, Office fédéral de topographie (Swisstopo)

Amir Moshe, Office du registre foncier et de la mensuration BS

Stefan Müller, Informatik Leistungszentrum (ILZ/OW/NW)

Tanja Muñoz, GemDat Informatik AG

Nicolina Novara, Département de l'économie et de l'intérieur / Service communal / Service spécialisé Echange de données

Thomas Peterer, InnoSolv AG (NEST)

Marianne Rotzetter, OFS

Maria Rüegg, Office du registre foncier et de la mensuration du canton de Zoug

Christian Saner, Bedag Informatik AG

Sandra Schütz, Geocom AG

Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH

Hugo Thalmann, a/m/t

Werner Walser, VRSG

Daniel Widmer, KMS-AG (NEST)

Annexe C Modifications par rapport à la version 1.0

- RfC 2014-89 Intégration de la vue d'ensemble de la norme de référencement d'objets.
- RfC 2014-90 Adaptation aux directives du eCH-0128

Annexe E – Vue d’ensemble des normes

